

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

28 JUIN 2018

Nombre de conseillers en exercice ..... 14  
Nombre de conseillers présents..... 12  
Absents excusés ayant donné pouvoir ..... 2

Présents : FRUCHET Louis-Marie, BEAUFRETON Nicole, CAILLAUD Luc, HERAULT Marielle, MAUDET Claude, MAUDET Nicolas, RAMPILLON Sonia, HURTEAU Laurent, PINEAU Isabelle, HERAULT Marielle, MAUDET Nicolas, LOIZEAU Elodie

Absents ayant donné pouvoir : WERTH Laurent (pouvoir à BABARIT Cyrille), BRUNELLIERE Béatrice (pouvoir à HERAULT Marielle)

Secrétaire : THUBINEAU David

## I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 31 MAI 2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 31 mai 2018

## II PLUI

Une réunion aura lieu début juillet, avec le service en charge d'élaborer le PLUI, afin de faire le point sur le zonage.

## III PERSONNEL COMMUNAL

### Personnel technique

Il est précisé :

- Le départ par voie de mutation, en début d'année 2018, de l'agent qui occupait un poste permanent sur le grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.
- Le départ à la retraite en 2019 de l'agent qui occupe un poste permanent à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Vu ces éléments et afin d'assurer le bon fonctionnement du service technique, Monsieur le Maire précise qu'il conviendrait donc de créer des emplois d'adjoints techniques à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Le Conseil Municipal décide par 12 voix pour de créer deux emplois d'adjoints techniques, emplois permanents à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Ces emplois seront pourvus par des agents relevant du cadre d'emploi : adjoint technique territorial, grade : adjoint technique, filière : technique.

### Personnel administratif

Il est donné lecture des différentes tâches exercées par l'agent recruté sous contrat depuis le 1/10/2016 à raison de 14 heures par semaine (lundi, jeudi et vendredi matin et mardi après-midi).

Une précision est apportée sur l'accroissement de l'activité au sein du service administratif depuis plusieurs années en raison de l'augmentation constante de la population, des investissements importants, de la mise en place de nouveaux logiciels, des nombreuses réunions relatives de mutualisation. Il conviendrait donc de renforcer l'effectif du service et de pérenniser l'emploi contractuel, il est proposé au conseil municipal de créer un emploi d'adjoint administratif à temps non complet.

Le Conseil Municipal décide par 11 voix pour et 1 abstention de créer un emploi d'adjoint administratif, emploi permanent à temps non complet soit 14 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Cet emploi sera pourvu par un agent du cadre d'emploi : adjoint administratif territorial, grade : adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, filière : administrative

## **IV REHABILITATION ET REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN PRESBYTERE**

- La dalle est coulée
- Logements à l'étage : prévision de branchements pour machines à laver
- Prévoir une bande de 3-4 mètres près des logements en béton désactivé et un parking pour les voitures (3-4)
- Un chiffrage de l'aménagement extérieur a été demandé

## **V AMENAGEMENT 2EME PARTIE CENTRE BOURG**

- Travaux réalisés par l'entreprise STURNO jusqu'à la fin juillet
- Bicouche sur la départementale mi-juillet
- Fin août COLAS et aménagement paysager-urbain
- Prévoir éclairage au sol monument aux morts
- Point sur les plus et moins-values

## **VI DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

- Le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption urbain pour le bien AB 206, situé 50 rue Rémy René-Bazin, appartenant à Mme RABILLER Colette et vendu à Monsieur Olivier MARTINEAU (Mortagne Sur Sèvre)
- Le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption urbain pour le bien cadastré A 1223, situé 27 rue du lavoir, appartenant à M et Mme Marc CHUPEAU et vendu à M et Mme Ismaël DRAME (Cholet)
- Le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption urbain pour les biens cadastrés AB 688 et 713, situés 12 bis Rue Rémy René-Bazin, appartenant aux conjoints JOLY et vendus à Mme Annie ANTHEAUME (Cholet).

## **VII NEGOCIATION FONCIERE FUTURE ZONE AU**

- En accord avec Messieurs Daniel et Jean-François GODET (domiciliés à la Boudinière), il a été décidé :
- Les terrains prévus pour un éventuel futur lotissement route de St Laurent (actuellement zone AU au PLU) seront classés en zone agricole au PLUI et loués à Monsieur Jean-François GODET
  - Les 3 hectares, appartenant à Monsieur Daniel GODET, et situés non loin de la friche industrielle de Bel Air, seront achetés par la commune au fur et à mesure des besoins.

## **VIII QUESTIONS DIVERSES**

Le recensement de la population aura lieu en début d'année 2019, la préparation commencera dès le mois d'octobre 2018.